

Espoirs et réalité de l'exploitation charbonnière dans le département de l'Aude (1678-1952)

Jean-Louis Escudier

Citer ce document / Cite this document :

Escudier Jean-Louis. Espoirs et réalité de l'exploitation charbonnière dans le département de l'Aude (1678-1952). In: Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 103, N°194, 1991. de l'or limousin aux houillères du Gard : mines et mineurs du Midi de l'antiquité à nos jours. pp. 191-214;

doi : <https://doi.org/10.3406/anami.1991.2294>

https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1991_num_103_194_2294

Fichier pdf généré le 18/04/2018

Résumé

Dès le XVIII^e siècle, d'habiles ingénieurs et des spéculateurs plus ou moins avertis ont parié sur l'avenir des mines de charbon des Corbières et du Minervois. Sous le Premier Empire et la Restauration, cinq concessions sont accordées, trois en Corbières et deux en Minervois. Tout au long du XIX^e siècle, ces mines suscitent des espoirs, mais le seuil de rentabilité ne sera jamais atteint. Les exploitations de houille des Corbières disparaîtront avant la Première Guerre mondiale ; par contre, le lignite du Minervois fera l'objet d'une exploitation de type industriel de 1920 à 1952.

Abstract

By the eighteenth century, clever engineers and more or less wellinformed speculators were betting on the future of coal mines in the Corbières and Minervois regions. During the First Empire and Restoration, five concessions were granted, three in the Corbières and two in the Minervois. Throughout the nineteenth century, these mines aroused hopes, but the threshold of profitability was never reached. The Corbières coal mines disappeared before World War I ; the lignite mines of the Minervois region were exploited industrially from 1920 to 1952.

Zusammenfassung

Vom 18. Jhd. an setzten geschickte Ingenieure und Spekulanten auf die Zukunft der Kohleminen der Gegenden Corbières und Minervois. Unter dem ersten Kaiserreich und der Restauration wurden fünf Abbaukonzessionen vergeben, drei in den Corbières und zwei im Minervois. Während des gesamten 19. Jhds. stellen die Bergwerke eine Hoffnung dar, die Rentabilitätsschwelle wird jedoch zu keinem Zeitpunkt erreicht. Die Steinkohlebergwerke der Corbières schliessen vor dem Ersten Weltkrieg ; die Braunkohle des Minervois hingegen wird in industrieller Form von 1920-1952 abgebaut.

Jean-Louis ESCUDIER*

ESPOIRS ET RÉALITÉ DE L'EXPLOITATION CHARBONNIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE (1678-1952)

Le travail que nous présentons ici s'inscrit dans le cadre de l'Action thématique programmée « Histoire industrielle » du Centre National de la Recherche Scientifique. Cette orientation scientifique nous a conduit à entreprendre un dépouillement exhaustif de la Statistique de l'industrie minière, et plus particulièrement de l'ensemble des informations concernant les combustibles minéraux.

La Statistique de l'industrie minière constitue une source statistique d'intérêt majeur. A partir de 1835, chaque année et pour chaque département, sont publiées de très nombreuses informations concernant la production et la commercialisation des métaux ferreux et non ferreux et des combustibles minéraux. Une rétrospective pour la période 1814-1835 permet d'établir des séries ininterrompues de 1814 à nos jours, puisque la Statistique de l'industrie minière a été publiée jusqu'en 1977.

Nous avons mis en œuvre un vaste programme de saisie et de traitement informatique qui permet d'ores et déjà de posséder l'ensemble des séries statistiques concernant les combustibles minéraux, et ce pour chaque département. En marge de l'étude des grands bassins au sein desquels se développe une production charbonnière de type industriel, il nous a paru bon, à la lumière des données de la Statistique de l'industrie minière, d'analyser la production et la commercialisation des combustibles minéraux dans un département peu industrialisé, où les exploitations restent largement tributaires du mode artisanal.

Le département de l'Aude a connu deux zones bien distinctes d'exploitation charbonnière, l'une en Corbières près de Durban et Tuchan, l'autre en Minervois. Nous avons délibérément choisi de ne pas traiter des caractéris-

Chargé de recherche au CNRS (Centre régional de la Productivité et des Etudes économiques, Université de Montpellier-I), **Jean-Louis Escudier** se consacre à l'histoire quantitative et à l'analyse des mouvements longs de l'économie. Il a publié plusieurs articles sur l'industrie houillère française et réalise un *Annuaire départemental de la Statistique de l'industrie minière, 1814-1988 (combustibles minéraux)*.

tiques géologiques des gisements en question, d'autres scientifiques beaucoup plus compétents en la matière ayant dans le passé développé cet aspect. Nous avons préféré centrer notre propos sur les résultats économiques de l'exploitation charbonnière en nous référant essentiellement au traitement de la Statistique de l'industrie minérale. Enfin, les quarante ans de recul dont nous disposons depuis la fin de toute extraction charbonnière dans l'Aude nous ont autorisé à mettre l'accent sur les espoirs, toujours déçus et toujours renouvelés, que des générations de scientifiques et d'érudits ont mis dans le développement d'une véritable industrie charbonnière audoise.

L'exploitation artisanale : 1678-1835

Les origines de l'exploitation charbonnière dans ce qui allait devenir le département de l'Aude sont difficiles à cerner. Il est certain que durant l'époque gallo-romaine et au Moyen Age, on utilisa ponctuellement les affleurements de charbon pour des productions très localisées. Mais ces travaux se réalisaient sans méthode d'investigation et sans calcul économique autre qu'immédiat. Par contre, c'est semble-t-il au XVI^e siècle qu'on commence à trouver des exploitations houillères structurées, notamment dans la Loire et en Cévennes. Dans l'Aude, de tels signes ne remontent guère au-delà de la seconde moitié du XVII^e siècle.

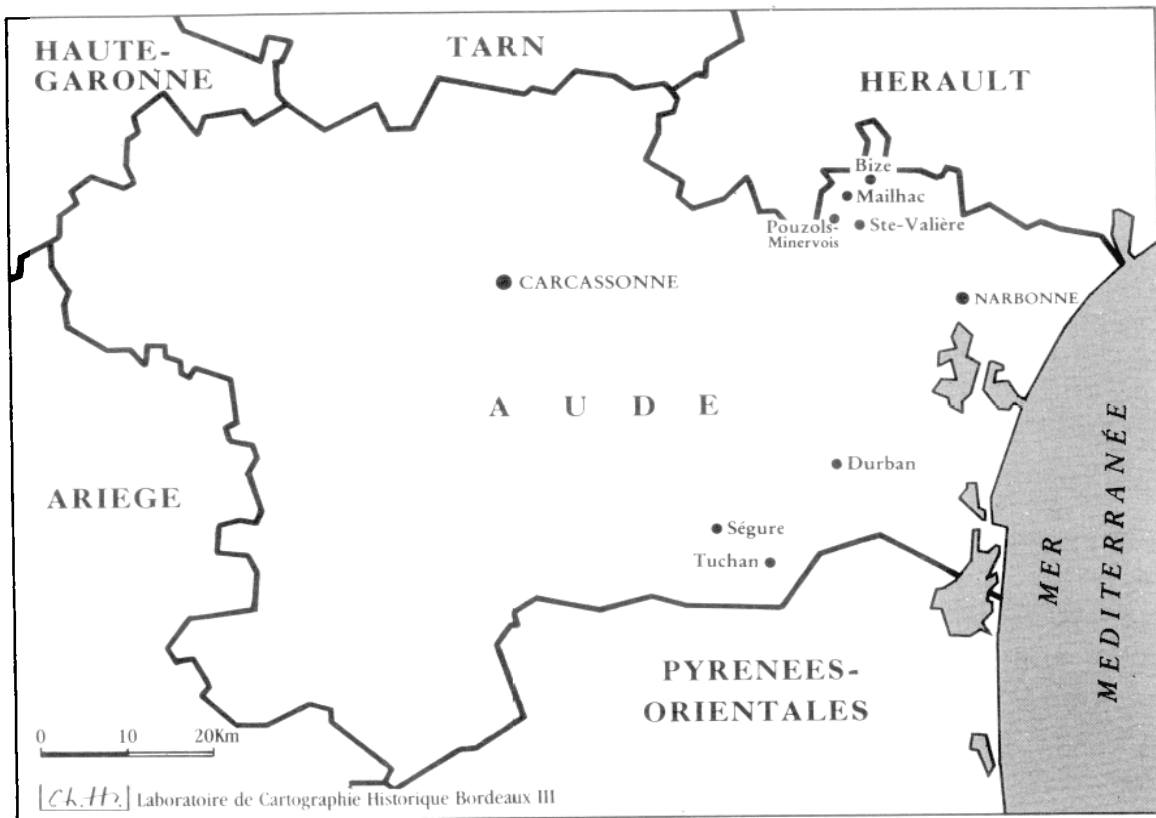
L'exploitation sous l'Ancien Régime

D'après A. Paillette, « il paraît à peu près certain que c'est vers l'an 1678 que M. le Maréchal de Vauban, inspecteur des fortifications, exploita quelque peu de houille dans les environs de Tuchan pour cuire les briques destinées à l'exécution de projets sur Perpignan »¹. Pour avancer cette hypothèse, Paillette s'appuyait sur une visite minutieuse des lieux, à la fois des mines de Ségure et des bastions de la citadelle de Perpignan.

En 1755, M. Pailloux de Cascastel sollicite l'autorisation d'ouvrir une mine, sur le territoire de Cascastel semble-t-il. Il justifie sa demande par les difficultés et le coût de l'approvisionnement : « Tout le charbon de pierre qui se consomme dans ce département vient, ou d'Angleterre, ou du diocèse de Béziers. Le charbon d'Angleterre est le meilleur, il se vend aussi à plus haut prix, mais il est rare et il y a toute apparence qu'il le sera encore davantage. Le charbon du diocèse de Béziers n'est pas d'aussi bonne qualité que celui d'Angleterre, aussi ne se vend-il que depuis 15 jusqu'à 24 sols le quintal, dans le temps que celui d'Angleterre se vend depuis 40 jusqu'à 50 sols »².

1. PAILLETTE (A.), Notice sur les bassins houillers de la partie orientale de la chaîne des Pyrénées, dans *Annales des Mines*, 3^e série, tome XVI, 1 839, p. 151.

2. Cité par GALY (Guy-Roland), L'exploitation des houillères en Languedoc et le marché du charbon au XVIII^e siècle, dans *Annales du Midi*, tome 81, n^o 92, avril 1969, p. 192.



Les zones d'exploitation charbonnière dans le département de l'Aude.

Dans son *Histoire naturelle du Languedoc* parue en 1776, évoquant les mines de fer du district de Maisons, De Genssane propose que « les fontes pourront se faire avec du charbon de terre de Ségure près de Tuchan qui n'en est éloigné que d'une lieue et demie »³.

Quant à l'exploitation en Minervois, les renseignements précis concernant les houillères sont bien tardifs et bien minces. Dans son étude sur les mines de charbon en France au XVIII^e siècle, Marcel Rouff énumère une longue liste de « concessions provisoires attribuées à la bourgeoisie et qui attendent la réussite pour devenir définitives » ; parmi elles, on relève l'attribution « au sieur Meurig pour les mines de Bize, en Languedoc »⁴. Selon toute vraisemblance, la réussite ne vint pas, puisqu'en 1775 le sieur Marizy fit une demande de concession à Bize en tant qu'agent de l'archevêque de Narbonne, demande refusée car, nous dit Dutil, « on ne voyait dans les échantillons proposés que les indices d'une terre bitumeuse »⁵. Mais dès l'année suivante un nouveau rapport déclare que les mines de Bize donnaient un charbon recherché pour les forges et la serrurerie ! En 1777, l'archevêque de Narbonne fait venir De Genssane pour examiner les lieux. Celui-ci relève

3. DE GENSSANE, *Histoire naturelle du Languedoc*, 1776, tome II, p. 185.

4. ROUFF (Marcel), Les mines de charbon en France au XVIII^e siècle, 1744-1792, dans *Etude d'histoire économique et sociale*, Paris, 1922, p. 212.

5. DUTIL (Léon), *L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, 1911, p. 571.

le nombre important des veines de charbon et, malgré leur petitesse, pense que certaines de ces veines pourraient livrer un charbon d'excellente qualité; comme les mines ne sont qu'à une heure du Canal royal, un bénéfice important pour la province en ressortirait lorsqu'elles seraient en pleine exploitation.

Confiant, De Genssane installe un maître-mineur, fait creuser un puits, une galerie. Il pense que « par ce travail préliminaire, on extraira du charbon pour payer une bonne partie de la machine hydraulique qu'il est indispensable d'établir sur le puits afin de profiter de la quantité de charbon qui se trouve dans cet endroit, quantité qui sera d'autant plus considérable, et le charbon d'autant meilleur que l'on descendra à des plus grandes profondeurs »⁶. Effectivement on retira quelques 2 000 quintaux de charbon, mais les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances. D'après Dutil, « les travaux entrepris furent gênés par les eaux et après plusieurs années, les résultats étant insuffisants et les dépenses considérables, l'archevêque de Narbonne renonça à cette entreprise »⁷. Un rapport précise déjà en 1785 que le charbon de Bize donne beaucoup d'odeur en brûlant et ne peut servir que pour la chaux. Au début de 1789, un négociant de Bize fait une nouvelle demande de concession, qui est rejetée parce qu'il ne paraissait pas avoir de ressources suffisantes⁸.

On perçoit déjà les difficultés multiples auxquelles va être confrontée l'émergence d'une véritable industrie charbonnière dans le département de l'Aude, qui va être créé dans quelques années.

Parallèlement à ces investigations peu fructueuses en Minervois, les mines de Ségure font l'objet de soins attentifs et plus prometteurs. C'est ainsi que De Genssane est envoyé à Ségure en 1778 pour y étudier le moyen de fondre les minerais du lieu. Il semble que sa proposition de 1770 ait rencontré un certain écho. En 1779, le seigneur de Cascastel, Gaspard Pailloux de Cascastel, fonde une société avec un ingénieur, Jean Duhamel, et un négociant, Louis-Charles Peltier, pour exploiter le fer, le plomb et le cuivre qui se trouvent autour de Padern ainsi que le charbon de terre de Ségure⁹. Une délibération du Conseil d'Etat, le 4 avril 1780, autorise la construction des forges de Padern; une seconde délibération du 31 mars 1781 accorde au sieur Pailloux de Cascastel une concession pour trente ans sur un vaste territoire s'étendant de Rouffiac à Villesèque. Ségure est bien mentionné dans cette délibération, mais rien ne permet d'en déduire qu'il s'agit des mines de houille et surtout pas, comme l'affirme R. Esparseil pour l'année 1782, que « ces mines sont en pleine exploitation et M. de Cascastel utilise la houille

6. DE GENSSANE, *op. cit.*, tome IV, 1778, p. 106.

7. DUTIL (Léon), *op. cit.*, p. 572.

8. Archives départementales de l'Hérault C 2 731 ; cité par Léon DUTIL, *op. cit.*

9. Cette entreprise a fait l'objet d'une étude détaillée du docteur Courrent à laquelle nous nous sommes reporté : Padern, ses forges, ses mines. Notice historique, dans *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, tome XII, 1901, p. 57-85.

extraite pour ses minerais »¹⁰. Nous avons quant à nous le sentiment que les forges du Verdoble fonctionnèrent à cette époque avec du charbon de bois. De fait, le contrat d'association de 1779 stipule clairement que « le sieur de Cascastel porte à la société... les bois qui sont dans ses domaines et avec lesquels on pourra faire du charbon de bois pour l'usage de cette exploitation ». Lorsqu'en 1832 l'ingénieur Paillette estime que ces « tentatives ne furent pas heureuses, soit parce que le pays regorgeait alors de bois, soit à cause des chemins praticables à peine pour les mulets, soit enfin en raison de la mauvaise qualité des houilles extraites »¹¹, il exprime le même sentiment.

De plus, pour entreprendre l'extraction du charbon de Ségure et l'acheminer à Padern, il eût fallu que la société Pailloux-Duhamel-Peltier connaisse une certaine pérennité. Or, dès 1781, Louis-Charles Peltier se retire et Jean Duhamel vend sa part à un tiers, Luc-Simon Dagobert, qui rapidement devient seul propriétaire. De ce dernier, nous connaissons surtout les efforts entrepris... pour vendre ses forges et ses concessions ! Dans ces compromis de vente figurent les mines de charbon de terre de Ségure. Or l'une de ces ventes devait s'opérer en 1787 avec l'une des compagnies mise en place par Ignace-François de Wendel et Jacques-Constantin Périer. L'intérêt que portent ces deux hommes aux modestes installations de Padern mérite que l'on s'y arrête. De Wendel et Périer sont des ingénieurs de haut niveau ; ils ont fondé quelques années plus tôt la Fonderie royale du Creusot, qui inaugure une nouvelle forme industrielle intégrant étroitement concession houillère et exploitation métallurgique. Aussi est-ce tout naturellement qu'ils étudient la proposition de Dagobert dans l'optique de l'exploitation houillère comme combustible des forges. Or leurs conclusions sont très négatives : filons de charbon de peu d'épaisseur, charbon dur et nerveux, impraticabilité des chemins... Et surtout De Wendel et Périer relèvent « qu'il n'est pas fait mention de mine de charbon dans l'arrêt du Conseil ». Ainsi Dagobert cherchait-il à vendre des mines dont il n'avait pas réellement la propriété.

Avant même la Révolution, on reparle des mines de Ségure. Pour Dutil, « c'est sans doute pour consoler l'archevêque de Narbonne de la déception de Bize que l'on s'occupait vers la fin de l'Ancien Régime d'une autre mine de son diocèse, celle de Ségure, près de Tuchan »¹². Quoi qu'il en soit, on sait que le lieu de Ségure est visité en 1785 par Chaptal et le baron de Dietrich, commissaire du roi au département des mines. Mais, pour désenclaver la mine de Ségure, la compagnie qui vient d'être créée a besoin d'aide. C'est ainsi que « le sieur Blonde, entrepreneur des mines de charbon de terre de Ségure, reçut par délibération du 12 janvier 1787 la somme de 2 400 livres

10. ESPARSEIL (Raymond), Les mines de houille de Ségure, dans *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, tome XXXII, 1928, p. 306.

11. PAILLETTE (A.), *op. cit.*, p. 151. L'ensemble de cette appréciation est reprise par MAHUL, *Cartulaire du diocèse de Carcassonne*, tome IV, p. 609.

12. DUTIL (Léon), *op. cit.*, p. 572.

pour effectuer les travaux de mise en valeur de son exploitation et notamment pour construire un accès à cette mine éloignée de toute route de plus de deux lieues »¹³. Cette somme accordée pour six ans correspondait à la même aide que celle accordée à l'entrepreneur des mines du Vigan. Cependant, malgré l'affirmation de ces bonnes intentions, il semble qu'on n'avait encore rien entrepris en 1789.

Quelques années plus tard, en 1800, sans s'étendre sur les résultats de l'exploitation, ni se référer aux encouragements financiers donnés par les Etats en 1787, Robert d'Arquettes continue à affirmer que « cette mine par son étendue pourrait fournir de combustible tous les pays voisins où la rareté de bois commence à se faire sentir. Mine abondante, chaque mineur pouvant en arracher par jour de 20 à 30 quintaux » ; et l'auteur de conclure : « L'exploitation de cette mine mérite une attention particulière du gouvernement »¹⁴. Malgré ce, l'exploitation paraît toujours au point mort. En 1802, le préfet Barante estime que parmi les nombreuses houillères identifiées dans l'Aude, « il n'y a guère que celles de Cascastel, Quintillan et Ségure, formant ensemble un même filon, dont l'utilité soit garantie par quelque expérience. Celles de Bize ont aussi été soumises à une exploitation régulière mais les charbons qu'on en tire, étant d'une odeur insupportable, ne sont guère employés ailleurs que dans les fours à chaux »¹⁵.

L'attribution des concessions perpétuelles

L'Empire va attacher une importance toute particulière au développement des mines, et, logiquement, cette période de notre histoire si riche par son œuvre législative allait fournir à l'industrie houillère française une « loi-cadre » qui allait la régir jusqu'à la nationalisation de 1946. Cette « loi-cadre », promulguée le 21 avril 1810, établit notamment des concessions en propriété perpétuelle, ne pouvant être divisées sans autorisation du gouvernement. Une redevance fixe et une redevance proportionnelle aux bénéfices sont instituées, en même temps qu'un contrôle par le corps administratif des ingénieurs des mines.

Cette loi visait à remédier à l'instabilité, au morcellement et à la faiblesse des moyens mis en œuvre par les propriétaires du sol, qui jusqu'alors possédaient un droit prioritaire pour l'exploitation minière.

Le 28 mai 1812, un décret impérial accorde à un certain Cathelan, de Perpignan, la concession des mines de houille dites de Ségure. Cette conces-

13. Cité dans Les mines de charbon en Languedoc à la fin du XVIII^e siècle. Observation sur les principales mines de charbon de la province à la fin de 1785, dans *Chroniques du Languedoc*, tome II, 1876, p. 155.

14. D'ARQUETTES (Robert), Etat descriptif du ci-devant district de La Grasse, p. 20, cité par MAHUL, *op. cit.*, tome IV, p. 611.

15. BARANTE (C.-I.), *Essai sur le département de l'Aude adressé au Ministre de l'Intérieur*, Genève, an XI, p. 27 et 28.

tion située sur les communes de Tuchan et Quintillan est relativement vaste : 1 643 hectares. L'acte de concession précise également qu'il existe sur les mines de Ségure deux puits, dits de Ségure et de Saint-Gervais, non exploités, et diverses galeries, dont celles de la grande et de la petite mine, qui sont les seules en exploitation. La concession de Bize est octroyée par décret du 2 décembre 1814 sur une superficie de 1 646 hectares, s'étendant sur les communes de Narbonne, Ginestas, Bize et Mailhac. Les autres concessions audoises ne seront attribuées que plus tard : « Durban », le 19 avril 1826, pour une superficie limitée à 116 hectares; « Mailhac », le 30 avril 1828, pour une superficie de 569 hectares; et enfin « Pouzols et Sainte-Valière », le 16 juin 1830, pour une superficie de 2 535 hectares, s'étendant sur les communes de Pouzols, Sainte-Valière, Mailhac, Ventenac, Ginestas et Paraza.

A ces cinq concessions officiellement reconnues auraient pu s'ajouter bien d'autres travaux, si les nombreuses demandes de concessions présentées entre 1820 et 1830 avaient abouti. Nous ne reviendrons pas sur le détail de ces travaux sans suite, évoqués par Marius Esparseil dans le cadre de son étude du régime minéral du département de l'Aude¹⁶.

Quinze ans après les observations portées par le préfet Barante, celles du baron Trouvé prouvent que l'octroi de concessions perpétuelles ne sera pas suffisant pour mettre en place rapidement une véritable industrie houillère audoise. L'appréciation du baron Trouvé témoigne simultanément de la faiblesse de l'extraction houillère dans le département et des grands espoirs que l'on met dans une exploitation plus intense. En ce qui concerne le présent, « l'exploitation des mines de houille est presque nulle, elle se réduit à peu près à celles de Bize et de Cabezac dans l'arrondissement de Narbonne »¹⁷. Trouvé, comme De Genssane, insiste sur la qualité médiocre et « l'odeur importune » de la houille de Bize. Il précise même que des plaintes et des réclamations ont eu lieu à Narbonne parce que des chimistes y avaient décelé l'existence de soufre et surtout d'arsenic ! Heureusement, il n'en était rien. Trouvé signale également la présence de houille dans de nombreuses localités du département : Durban, Gasparets, Saint-Martin-des-Puits, Alet, Saint-Salvaire, Rennes-les-Bains, Durfort, Vigneville, Mouze, Palaja... Mais comme bien d'autres par la suite, son attention se porte surtout sur les mines de Ségure et de Quintillan : « Cette houille est de très bonne qualité, l'odeur qu'elle provoque par la combustion n'est point suffocante, elle chauffe bien et sa combustion a de la durée »¹⁸.

16. ESPARSEIL (Marius), Régime minéral du département de l'Aude (cinquième partie). Etude des bassins houillers de la partie orientale de l'Aude, dans *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, tome XIV, 1897, p. 143-148.

17. TROUVÉ (Baron), *Description générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, 1818, p. 122.

18. *Ibid.*, p. 123.

Les tentatives de développement d'une industrie houillère locale : 1830-1857

Dans les années 1830, l'approvisionnement du département de l'Aude en charbon reste difficile et onéreux. Dans ces conditions, l'emploi du charbon reste limité. L'essentiel des combustibles continue à être le bois ou le charbon de bois. De fait, le charbon expédié dans l'Aude en 1838, qui vaut 9 francs la tonne sur ses lieux de production, est revendu en moyenne 45,10 francs sur ses lieux de consommation. Le département figure alors parmi ceux qui, sur l'ensemble du territoire, payent leur charbon le plus cher. On comprend donc les efforts et les espoirs mis dans la recherche d'une véritable industrie charbonnière locale.

Le marché houiller audois sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire

Nous connaissons assez bien la répartition de la consommation des combustibles minéraux du département à partir de l'année 1837 grâce au compte rendu des travaux des ingénieurs des mines pendant l'année 1838.

Les combustibles minéraux consommés dans le département ont quatre origines différentes. Deux sont des approvisionnements locaux (La Caunette et Ségure) et les deux autres représentent des achats plus lointains (Saint-Gervais-sur-Mare et Loire).

Les houilles des bassins éloignés

Les houilles de la Loire, qui dominent sur les marchés, y parviennent par la voie du Rhône et des canaux compris entre le Rhône et la Garonne. A partir du canal du Midi qui traverse une grande partie du département, la houille est amenée aux autres lieux de consommation par des routes de terre. Une partie des houilles débarquées entre Carcassonne et Castelnaudary est transportée directement par terre dans la partie orientale du département de l'Ariège. Dans l'Aude, la houille de la Loire est consommée par les ateliers de maréchalerie et de serrurerie, par les chaudières à vapeur et les teintureries de Castelnaudary et de Carcassonne; par les usines à fer de Quillan, de Belvianes et d'Axat; par les papeteries et diverses fabriques disséminées dans les autres parties du département.

Les houilles du bassin de Saint-Gervais-sur-Mare et Graissessac sont d'abord conduites des mines à Béziers par des chemins de terre. De ce point, toujours par la route, une partie est dirigée vers Narbonne, vers le sud du département, et même jusque dans les Pyrénées-Orientales; une autre partie est embarquée sur le canal du Midi, qui la transporte jusqu'à Castelnaudary. Ces houilles sont consommées surtout par les distilleries, par les forges marécales et par les ateliers de serrurerie, dans le Narbonnais et sur les rives du canal du Midi.

Le marché des houilles des bassins locaux

Une petite partie des houilles de Ségure est employée aux environs de la mine pour la cuisson de la chaux ou pour la maréchalerie. L'essentiel de la production est acheminé par route de terre à l'entrepôt d'Estagel, dans la vallée de l'Agly. De là, les chargements remontent la vallée pour alimenter, concurremment avec les houilles de la Loire, la forge de Quillan et les usines de Belvianes et d'Axat pour la fabrication du petit fer et de l'acier, ou bien la descendent pour se rendre à Perpignan et à Prades dans la vallée de la Têt. Une très petite quantité de ces houilles a été exportée, en 1837, en Espagne, par le Bureau de douanes de Bourg-Madame. Enfin, quelques quintaux de houille de Ségure ont été transportés directement, à dos de mulet, de la mine à la fonderie d'antimoine de Bousole.

Les chiffres suivants représentent, en tonnes, les quantités de combustible minéral consommé dans le département :

	1837	1838	1845
Houille du bassin de la Loire	11 500	4 346	2 060
Houille du bassin de Saint-Gervais	2 000	1 600	1 300
Lignite du bassin de La Caunette	1 000	1 500	1 747
Houille du bassin de Ségure et Durban	389	136	20
Houille du bassin d'Alais			4 450
Houille d'Angleterre			130
Total	14 889	7 582	9 707

La portion des lignites de La Caunette qui n'est point consommée sur les lieux de production est dirigée par voie de terre sur le canal du Midi. A partir de là, les lignites sont expédiés, soit par le canal jusqu'à Carcassonne, soit par des routes de terre dans le Midi du département de l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales, en suivant la même route que les houilles de Saint-Gervais. Les lignites de La Caunette alimentent les fours à chaux de Mailhac, les papeteries, les distilleries, les teintureries et les chaudières à vapeur des arrondissements de Narbonne et de Carcassonne.

Le tableau témoigne autant de l'irrégularité dans le rythme des approvisionnements en charbon que des mutations qui s'opèrent dans les bassins fournisseurs. Aux houilles de la Loire, de bonne qualité mais trop chères en raison du transport, vont succéder les houilles du bassin d'Alès plus proche. Enfin et surtout, ces statistiques mettent en évidence la modicité de productions du bassin de Durban et Ségure et, à un moindre degré, du bas-

sin de La Caunette, dont les valeurs ici présentées cumulent les extractions des mines audoises et héraultaises.

L'état des houillères audoises

Dans son compte rendu des travaux des ingénieurs des mines pour l'année 1837, la Statistique de l'industrie minérale présente, outre ses statistiques annuelles, un panorama de l'exploitation houillère française, bassin par bassin. En ce qui concerne les mines des Corbières, on relève : « Ce petit groupe qui se compose de deux bassins distincts est très favorablement placé, les exploitations y sont à leur naissance et on en a dernièrement extrait des houilles d'assez bonne qualité. Les produits des exploitations naissantes de l'Aude servent à la cuisson de la chaux, des briques et du plâtre, dans les environs ainsi qu'aux forges et aux teintureries situées sur le canal du Midi »¹⁹. Le rédacteur de la Statistique de l'industrie minérale poursuit : « Ces exploitations trouveraient des débouchés importants dans les ateliers de seconde élaboration qui tendent à se développer comme annexe aux usines à fer de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales. Ces débouchés acquerraient une grande importance si ces usines pouvaient trouver dans la contrée même un combustible qu'elles tirent aujourd'hui à des prix exorbitants des bassins houillers de la Loire et de Carmaux »²⁰. Ainsi, les espoirs de développement, l'argumentation avancée et notamment l'importance des mines de houille des Corbières pour les autres industries, sont les mêmes en 1837 qu'en 1787. Cinquante ans après l'aide octroyée par les Etats du Languedoc aux mines de Ségure, cette exploitation est encore qualifiée de « naissante ». En fait, les houilles des Corbières n'atteindront jamais l'âge adulte, ou, en termes économiques, le seuil de rentabilité.

Quant aux exploitations minervoises, la Statistique de l'industrie minérale en mentionne « le lignite de médiocre qualité dont le gros sert à la distillation des vins dans les petits appareils et le menu à la fabrication de la chaux »²¹.

Espoirs et échec d'un développement des houilles de Ségure

Les vingt années qui séparent 1837 de 1857 sont celles à la fois des grandes espérances et des grandes déceptions pour le bassin de Ségure et Duran. Certes, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des prévisions, mais on arrive certaines années à extraire des quantités prometteuses : 1 523 tonnes en 1840, 3 469 tonnes en 1842, 3 356 tonnes en 1857.

19. *Compte rendu des travaux des Ingénieurs des Mines pour l'année 1837. Résultats de 1836*, Ministère des Travaux publics, 1837, p. 19.

20. *Ibid.*, p. 19.

21. *Ibid.*, p. 26.

Le nombre d'ouvriers employés témoigne également de travaux d'investissement qui laissent penser qu'on veut aller au-delà d'une exploitation artisanale, limitée aux affleurements : ainsi, en 1839, 131 ouvriers s'activent dans les mines audoises ; leur travail de recherche et de creusement de galeries explique les relativement bons résultats de l'extraction durant les quatre ou cinq années suivantes. Ces efforts de prospection sont le fait de la Compagnie Maillard qui exploite les mines de Ségure à partir de 1838 et engage des sommes non négligeables pour structurer cette exploitation : pour la seule année 1839, la compagnie dépense 125 000 francs, essentiellement pour explorer la structure de la couche exploitable. On construit dans le même temps un petit haut fourneau expérimental. Ainsi, dès 1840, la mine produit 30 000 hectolitres de charbon, mais on ne peut en écouler guère plus de la moitié.

Aussi, dans son rapport au Conseil général de l'Aude, le préfet mentionne que « la mine de Ségure, après avoir donné lieu à de grands travaux d'aménagement et de recherche, a été en 1841 presque abandonnée »²² ; qualité médiocre et difficulté des débouchés sont avancées dans ce rapport pour expliquer cet échec.

Devant tous ces obstacles, la Société Maillard et Cie ne peut survivre. Mise en liquidation en 1847, elle est vendue aux enchères conjointement avec la concession de Durban et reprise par P.-J. Foucaud sous la forme d'une société par actions. Ségure produit encore 600 tonnes en 1850. En 1851, une compagnie est fondée pour les mines de Ségure avec 1 100 actions formant un fonds de roulement de 130 000 francs avec M. P.-J. Foucaud comme gérant. En 1858, les mines de houille de Ségure et Durban, avec les immeubles et les matériels en dépendant, sont adjugées pour 15 000 francs à Jean-Etienne Simil, ancien avocat au Conseil, de Paris. En 1860, cette société reprend les travaux mais très faiblement.

Après une baisse très nette de la production en 1846 (951 tonnes seulement), baisse imputable à la cessation d'activité de la Société Maillard à Ségure, la production audoise connaît une nouvelle embellie d'une dizaine d'années. Mais cette fois l'essentiel de la production va être le fait du bassin du Minervois, dont seront extraits plus des deux tiers de la production départementale dès 1850.

Avec 100 ouvriers extrayant 3 356 tonnes, l'année 1857 va marquer un maximum de production tout relatif. Mais le Second Empire voit un développement considérable du réseau routier et surtout des chemins de fer. Il en résulte une baisse du coût de transport de la matière pondéreuse qu'est la houille. Il est désormais plus avantageux dans l'Aude ou les Pyrénées-Orientales de se procurer du charbon du Gard, du Tarn ou de l'Aveyron que de chercher à favoriser des productions locales trop aléatoires.

22. *Rapport du Préfet au Conseil général de l'Aude. Session de 1843*, p. 184, cité par MAHUL, *op. cit.*, tome IV, p. 611.

Et pourtant, bien que le sort d'une éventuelle industrie houillère audoise soit, à notre sens, scellé dès le Second Empire, la production va se poursuivre, irrégulièrement certes, pendant encore un siècle !

La mise en sommeil des exploitations audoises et le réveil des espérances : 1860-1905

A la fin du Second Empire et aux débuts de la Troisième République, l'exploitation houillère audoise va être réduite à sa plus simple expression. Les comptes rendus de la Statistique de l'industrie minérale font apparaître de 1875 à 1888, selon les années, de cinq à neuf ouvriers produisant de 100 à 500 tonnes, l'exploitation va même cesser de 1888 à 1906. Malgré ce, on veut toujours croire à l'avenir des charbons audois.

Une production insignifiante d'abord, nulle ensuite

Dans sa *Géographie élémentaire du département de l'Aude* parue en 1875, Ditandy note : « Les mines de Ségure ne sont plus exploitées, on n'en extrait que la houille nécessaire à l'entretien d'un four à chaux. Elle est de mauvaise qualité et brûle mal »²³; et plus loin : « Mines de houille peu exploitées ou abandonnées à Roquefort et à Durban »²⁴; et enfin : « Des mines de lignite et de houille existent à Bize, Mailhac et Pouzols. Celle de Mailhac seule est exploitée par une société à Paris. Elle donne de 4 à 500 000 kilogrammes par an »²⁵. Même diagnostic pour Adolphe Joanne en 1880²⁶. Cette exploitation à caractère artisanal devait même cesser complètement pendant près de vingt ans; de 1889 à 1905, il n'y eut aucune production charbonnière dans l'Aude. Or, dans le même temps, la consommation de charbon se développe dans le département. Elle atteint son maximum en 1896 avec 103 200 tonnes. En 1897, la consommation se réduit à 61 300 tonnes. Cette chute subite, qui concerne uniquement les approvisionnements en provenance des bassins de Graissessac et Carmaux, témoigne de la disparition d'une activité industrielle grande consommatrice de charbon. Les bassins de Carmaux et de Graissessac, qui acheminaient respectivement 46 000 et 36 000 tonnes de houilles dans l'Aude en 1896, n'en vendent plus que 28 000 et 12 000 tonnes en 1897.

Même l'année de son maximum de consommation en 1896, l'Aude n'occupe que le soixante-deuxième rang parmi les quatre-vingt-neuf départements classés en fonction de leur consommation charbonnière. L'année suivante, le décrochage dans les approvisionnements de Carmaux et Graissessac situe ce département encore plus bas dans la hiérarchie de la consommation houil-

23. DITANDY (A.), *Géographie élémentaire du département de l'Aude*, 1875, p. 176.

24. *Ibid.*, p. 120.

25. *Ibid.*, p. 123.

26. JOANNE (Adolphe), *Géographie de l'Aude*, 1880, p. 45.

lère, soit au soixante-huitième rang. Alors qu'en cette fin de siècle la vigne est dans le bas pays plus impériale que jamais, on peut voir dans ces données un indice supplémentaire de la non-industrialisation et même de la ruralisation du Bas-Languedoc pendant les années 1870-1890.

Des espérances toujours renouvelées

En 1897, l'enthousiasme dont faisaient preuve les observateurs de 1837 s'est quelque peu atténué. Pour Marius Esparseil, « Ségure n'aura jamais un très grand avenir tant qu'une compagnie minière assez puissante pour résister aux aléas nombreux des travaux de recherches et d'exploitation et des frais de premier établissement, n'aura pas essayé de trouver des couches plus importantes et autant que possible de meilleure qualité ». Marius Esparseil énumère tous les obstacles qui ont jusqu'alors empêché Ségure de devenir une mine à l'exploitation importante et rentable : qualité médiocre du gisement, absence de direction scientifique et de rigueur dans les travaux, nécessité de bâtir sur place une usine métallurgique et surtout, éternel problème, éloignement de toute voie ferrée. Aussi, comme en 1787 et en 1837, Marius Esparseil est-il en 1897 persuadé qu'un avenir existe pour les mines de Durban et de Ségure et ses espérances reposent sur les mêmes attentes, l'association entre la houille et la production métallurgique audoise et le développement des voies de transport : « Le jour où les tramways votés par le Conseil général de l'Aude sillonneront nos routes, où sera construit le chemin de fer que notre vigilant et sympathique ministre, M. Turrel, vient de faire voter par le Parlement, il n'est pas douteux que cette contrée si féconde en mines métallurgiques ou houillères ne voie se fonder des industries nombreuses qui donneront la vie à toutes ces populations si dignes d'intérêt et si délaissées jusqu'à présent »²⁷. En 1900, le docteur Courrent est encore optimiste lorsqu'il rappelle qu'« au lieu dit Ségure, se trouve un gisement important de houille que des ingénieurs sont venus visiter tout récemment pour y faire exécuter des travaux préliminaires en vue d'une exploitation nouvelle »²⁸. Il rappelle lui aussi l'intérêt de l'ouverture prochaine des tramways départementaux qui réuniront Tuchan à Lézignan et à La Nouvelle. Mais en 1903 le même docteur Courrent est déjà moins confiant, plus sceptique : « Les nouveaux moyens de transports (tramways de l'Aude), les nouvelles voies ouvertes, des travaux plus sérieusement effectués, amèneront-ils une compagnie sérieuse à fouiller nos montagnes et faire de la région des Corbières un centre minier ? C'est un vœu que j'exprime, mais je crains que sa réalisation ne se fasse encore longtemps attendre »²⁹. L'avenir allait prouver le bien-fondé du scepticisme de P. Courrent.

27. ESPARSEIL (Marius), *op. cit.*, p. 162.

28. COURRENT (Paul), *art. cit.*, p. 85.

29. COURRENT (Paul), Histoire de Tuchan, Domneuve, Ségure et Nouvelle, dans *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, tome XIV, 1903, p. 166.

1905-1940 ou les ultimes espoirs

Une exploitation épisodique

Le XX^e siècle va être marqué comme le XIX^e par des sursauts de production charbonnière entrecoupés de périodes de plus ou moins longues léthargies. Nous développons ici les événements relatifs aux deux courtes périodes durant laquelle l'exploitation charbonnière a connu un regain d'activité dans l'Aude.

Les années 1905-1907

Curieusement, on assiste en 1905 à la reprise simultanée de l'activité dans les deux bassins, celui des Corbières et celui du Minervois. A Ségure, c'est la Société de Fillols, qui rachète la Société des Forges de Ria propriétaire des mines des Corbières, et tente de relancer l'exploitation. Sans trop de succès semble-t-il. En Minervois, la renaissance paraît bien plus sérieuse. La mine de lignite de Bize est reprise en avril 1905. Au cours de l'année 1906, on y aménage un petit champ d'exploitation. Les efforts du concessionnaire portent d'abord sur les installations extérieures plutôt que sur l'exploitation proprement dite. On crée un atelier d'agglomération, on installe deux chaudières à vapeur, une machine de 100 chevaux, une dynamo pour l'éclairage et la force motrice, un petit lavoir et des magasins.

En cette année 1906, en raison de tous ces travaux d'équipement, la production audoise n'est que de 1 395 tonnes de lignite pour un effectif de 82 personnes. Cette démarche va s'avérer fructueuse, au cours de l'année 1907, puisqu'avec cette seule exploitation l'Aude va enregistrer le meilleur niveau d'extraction que le département ait jamais connu : 5 163 tonnes de lignite produits par seulement 62 ouvriers. Hélas, le filon ne devait pas être à la hauteur des espérances qu'on avait mises en lui puisque, dès 1908, production et productivité s'effondrent : 592 tonnes extraites avec 54 ouvriers. La mine de Bize va végéter jusqu'à la Première Guerre mondiale : 88 tonnes extraites en 1913, 50 tonnes en 1914.

Carmaux reste jusqu'à la Première Guerre mondiale le principal bassin d'approvisionnement charbonnier. En 1910, plus des deux tiers de la consommation audoise ont une origine aveyronnaise. Ici comme ailleurs la guerre va marquer une restructuration des approvisionnements au profit des bassins de l'Hérault et du Gard. En 1935, ces deux bassins fourniront 70 000 des 111 000 tonnes de combustibles minéraux dont l'Aude a besoin.

Les années 1919-1921

Après la Première Guerre mondiale, la production audoise de combustibles minéraux va reposer sur les seules concessions de Mailhac et de Pouzols-Sainte-Valière. Mais, comme par le passé, il va s'agir d'une activité très fluctuante : près de 3 000 tonnes extraites en 1921 et seulement 200 l'année sui-

vante ; à nouveau une production de 2 000 tonnes à la fin des années Vingt, mais dix fois moins au début des années Trente.

En 1922, J. Miquel se félicite qu'à la mine de Mailhac « les anciens travaux aient repris ces dernières années avec les perfectionnements modernes, installations électriques, transports automobiles, cité ouvrière formée d'un grand baraquement de guerre américain »³⁰. R. Esparseil soulignera plus tard les conditions économiques de ce regain d'activité : « Pendant la guerre, à l'époque où n'importe quoi était accepté comme charbon, quelques concessions ont repris un peu de leur activité disparue »³¹. En fait, ce mouvement de réouverture d'anciennes mines de lignite, effectivement très marqué dans l'ensemble des bassins miniers, reste bien modeste dans l'Aude. Si une exploitation clandestine eut lieu, elle ne pouvait qu'être réduite. Officiellement, l'extraction est nulle en 1915 et en 1916, ne reprend que faiblement en 1917 (296 tonnes) et surtout en 1918 (1 331 tonnes). Durant les deux années d'après-guerre, 1919 et 1920, le lignite audois arrive à s'écouler parce que la rareté de la houille permet encore la vente de ce lignite comme combustible. Mais dès 1921, la reconstruction des houillères du Nord-Pas-de-Calais entraînant une reprise rapide de la production de bons combustibles, les lignites se vendent moins bien.

Dès lors, il est acquis que l'avenir du bassin du Minervois, et des concessions de Bize, Mailhac et Pouzols-Sainte-Valière en particulier, ne peut résider dans la vente directe d'un combustible qui, plutôt que du lignite, serait un « mélange ligniteux » dans du schiste ou des marnes. C'est ainsi que tous les spécialistes qui daignent s'intéresser à ce bassin sont d'accord pour envisager des opérations de transformation : en 1923, l'ingénieur H. Pagézy précise que « la médiocre qualité des lignites de l'Hérault et de l'Aude jointe à la faible puissance de la plupart des couches qui les fournissent les ont condamnés depuis longtemps comme combustibles directs. Seul un débouché nouveau, comme la distillation, peut faire renaître de l'activité dans ces mines depuis longtemps fermées »³².

Or, dès novembre 1921, a été lancée une campagne pour développer le carburant national en associant l'alcool de vin et des essences extraites de lignite ou de pétrole. Mais évidemment, par-delà les aspects techniques, se pose le problème crucial de la rentabilité de l'opération, dans la mesure où les coûts de distillation tant en ce qui concerne l'investissement (fours à distiller) que le fonctionnement (nécessité d'équipes de jour et de nuit) sont élevés.

30. MIQUEL (J.), Le carburant national et les lignites consommés dans les départements de l'Aude et de l'Hérault, dans *Bulletin de la Société languedocienne de Géographie*, tome XLV, 1^{er} trimestre 1922, p. 101-102.

31. ESPARSEIL (Raymond), Les lignites du bassin du Minervois, dans *Revue de l'Industrie minière*, 15 février 1925, p. 79.

32. PAGEZY (H.), Note sur les ressources en lignite de l'Hérault et de l'Aude, dans *Annales des Mines*, tome IV, douzième livraison, 1923, p. 365.

On envisage un instant de regrouper les lignites des différentes concessions minervoises et d'implanter une usine unique de distillation à Béziers, mais cette solution ne sera pas retenue. Dans l'Aude, semble-t-il, une seule usine va être installée à Mailhac où un four dit « four Salerni » permet la distillation à basse température. Des essais auraient démontré la possibilité de transformer directement les lignites de Mailhac en carburant automobile possédant de bonnes qualités de combustion, et en 1929 R. Esparseil peut avancer que « ces essences sont plus miscibles à l'alcool en vue du carburant national que celles dérivées du pétrole »³³. Cependant, l'idée du carburant national ne s'impose toujours pas et les lignites du Minervois ne trouvent pas de débouchés. Malgré une certaine progression, l'extraction se limite en 1929 à 2 090 tonnes produites par 27 ouvriers. Tout ceci est bien modeste.

En fait, il faudra attendre la situation de pénurie que subit la France au cours et à la suite de la Seconde Guerre mondiale pour que le département de l'Aude connaisse enfin des niveaux de production houillère non négligeable.

Derniers regrets, derniers espoirs

La dernière mort des mines de Ségure

En 1906, la Société de Fillols, propriétaire de Ségure, reprend quelques travaux d'exploitation et écoule une petite production. Mais il ne s'agira là que d'un chant du cygne. Même en 1917, alors que de nombreuses mines peu rentables sont rouvertes en France pour faire face à la pénurie due à la destruction du bassin du Nord-Pas-de-Calais, une tentative d'exploitation de Ségure n'a pas de suite. Ainsi, c'est en toute logique qu'en 1926 les concessions de houilles des mines de Durban et de Ségure sont rétrocédées à l'Etat. Cette mesure administrative met un terme aux espérances mises dans ce bassin depuis près d'un siècle et demi. Et pourtant, en 1928, Raymond Esparseil, fils de Marius et lui-même ingénieur des mines, se fait encore l'avocat des mines de Ségure. Et même s'il s'agit d'une cause perdue, il ne manque pas d'arguments (géologiques) pour nourrir sa plaidoirie. R. Esparseil connaît bien les terrains de Ségure. Il y a personnellement effectué des travaux de sondage en 1920. Sans entrer dans des considérations trop techniques, on peut dire que R. Esparseil émet l'hypothèse que le gisement se prolonge en profondeur et hors des limites de la concession.

Certes, en 1928, R. Esparseil ne peut raisonnablement se nourrir d'illusions quant à l'avenir du bassin houiller de Ségure, comme le firent ses pré-

33. ESPARSEIL (Raymond), La carbonisation industrielle à basse température de lignite de la concession de Mailhac (Aude), dans *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, tome XXIII, 1929, p. 113.

décèsseurs : « Maintenant que cette concession est rétrocédée à l'Etat, elle va certainement tomber dans l'oubli comme sa voisine, la concession d'antimoine de Las Corbos près du village de Maisons »³⁴. Mais il veut encore et malgré tout croire qu'une reprise de l'exploitation est possible : « Ségure n'a certainement pas donné son dernier mot. Sur quatre couches, une est payante, il n'en faudrait pas plus dans le Nord pour tenter des exploitants surtout si l'on se trouvait en présence d'une crise comme celle que nous venons de traverser »³⁵.

Le Minervoï : bassin charbonnier d'avenir ?

En 1925, R. Esparseil est évidemment nettement plus optimiste quant à l'avenir des lignites du Minervoï, qui « de l'avis des spécialistes les plus autorisés comptent parmi les meilleurs du monde entier »³⁶. Le mirage du carburant national permet alors toutes les illusions. Mais lorsqu'en 1933 il déclare : « Ce lignite de Mailhac et Pouzols mérite une mention spéciale avec ses 42 millions de tonnes, en ce sens qu'il est classé parmi les meilleurs du monde à cause de son faible pourcentage en eau. Il renferme 175 kilogrammes de goudron donnant 75 kilogrammes d'essence à moteur »³⁷, son jugement fait peu de cas des réalités économiques. Certes, il était techniquement possible de résoudre le problème du carburant national par la carbonisation de lignite, mais c'eût été à un coût prohibitif par rapport au pétrole qui va se développer dès 1945 en Iran, en Arabie Saoudite ou au Venezuela. Mais pour l'heure, le bassin du Minervoï va connaître un regain d'activité en raison des circonstances dramatiques de l'Occupation.

Les années 1941-1950 ou le chant du cygne

L'année 1941 marque incontestablement une reprise dans l'activité charbonnière du Minervoï audois. Le nombre d'ouvriers passe à 40, la production dépasse les 5 000 tonnes de lignite. Le tableau suivant met en évidence ce développement de l'extraction et ses limites :

34. ESPARSEIL (Raymond), Les mines de houille de Ségure, *art. cit.*, p. 314.

35. *Ibid.*

36. ESPARSEIL (Raymond), Note sur l'évolution des procédés de distillation des combustibles, dans *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, tome XXIX, 1925, p. 60.

37. ESPARSEIL (Raymond), Discours d'installation à la présidence de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude, dans *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, tome XXXVII, 1933, p. LIII.

	Production (en tonnes)	Nombre d'ouvriers	Prix de vente de la tonne (francs constants)
1941	5 080	40	24,9
1942	13 050	101	37,4
1943	13 280	137	23,2
1944	14 345	244	19,5
1945	32 455	283	18,8
1946	36 670	242	14,2
1947	30 523	250	18,4
1948	9 823	82	18,3
1949	8 643	43	17,2

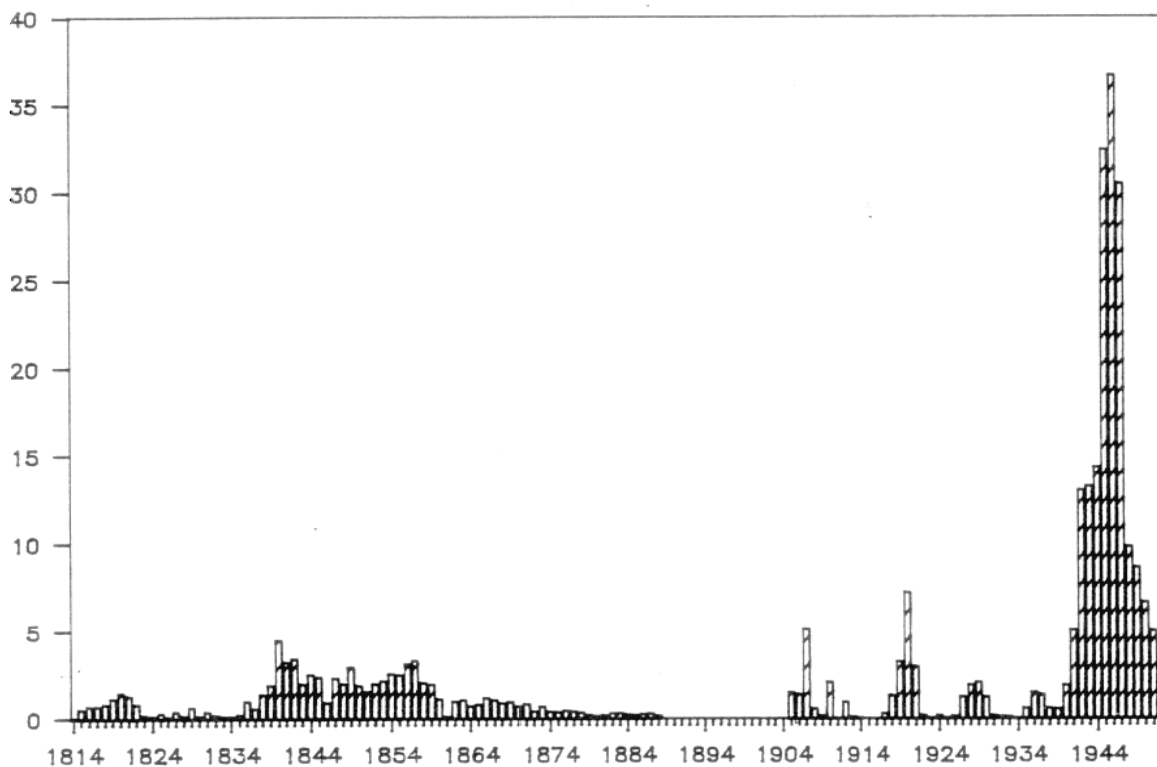
Paradoxalement, la Seconde Guerre mondiale et les années qui suivent constituent la seule période florissante des charbonnages audois. La production, l'emploi et le profit connaissent alors leur niveau maximum. Le record absolu de la production est atteint en 1946 : 36 670 tonnes. Pour mesurer l'importance de cette production, il n'est pas inutile de la comparer à la consommation du département de l'Aude. Cette dernière, consommation des chemins de fer non comprise, s'élève à 86 500 tonnes en 1945 et 82 900 tonnes en 1946. A la sortie de la guerre, la production départementale de combustible minéraux représente donc en volume 43 % de la consommation départementale. Certes, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur reste prépondérante d'autant que, comme on l'a vu, l'Aude ne produit que des lignites destinés à une utilisation industrielle. Malgré ce, incontestablement, on est alors loin d'une production marginale, voire résiduelle, comme ce fut longtemps le cas dans le passé.

Hélas, ce ne fut qu'une embellie qui devait davantage aux difficultés d'approvisionnement extérieur du moment qu'aux qualités spécifiques des gisements audois. Dès 1949, la production est ralentie et toute exploitation cesse définitivement en 1952.

Conclusion

Nous avons vu que, sous l'Ancien Régime déjà, les Etats du Languedoc, des nobles, des bourgeois, d'habiles ingénieurs et des spéculateurs avertis avaient parié sur l'avenir des mines de charbon des Corbières ou du Minervois. Cette tendance à toujours croire qu'une rentabilité de l'exploitation est possible va se poursuivre jusqu'à l'arrêt définitif de toute extraction... et même au-delà !

L'industrie houillère audoise, dans laquelle certains ont mis beaucoup d'espoir, n'aura fourni qu'une production très modeste. De 1814 à 1952, date



Production de combustibles minéraux dans le département de l'Aude, 1814-1952
(en milliers de tonnes).

de la fin de toute exploitation, ce sont 302 000 tonnes qui ont officiellement été extraites des cinq concessions du département. On pourrait y ajouter quelques travaux « clandestins » hors du périmètre des concessions. Mais il ne peut s'agir que de gisements à utilisation locale ayant fonctionné très épisodiquement. Pour donner un ordre de grandeur, cette extraction, étalée sur près d'un siècle et demi, correspond à l'extraction dans le département de la Loire pendant un mois vers 1870 ! Dans l'Aude, l'extraction n'a atteint un niveau non négligeable que pendant quatre périodes de durées très variables, de 1839 à 1859, de 1905 à 1907, de 1918 à 1921 et surtout de 1941 à 1950.

Un indicateur particulièrement significatif des difficultés structurelles auxquelles se heurtent les exploitations charbonnières audoises à partir de 1880 est la part du chiffre d'affaires qui est consacrée au paiement des salaires. Pour l'ensemble des exploitations en France, les salaires absorbent environ la moitié du chiffre d'affaires. Ponctuellement, lorsque des travaux de recherches sont en cours, il peut arriver que les produits des ventes soient inférieurs aux salaires distribués, mais cette situation ne peut évidemment se perpétuer, sous peine de faillite de l'entreprise. Or, dans l'Aude, les salaires excèdent largement le produit des ventes pendant plusieurs années consécutives : en 1887 et 1888, date à laquelle toute exploitation est arrêtée pendant près de vingt ans, en 1905 et 1906, de 1908 à 1910, en 1913 et surtout après la guerre, de 1922 à 1933, les salaires payés aux ouvriers correspon-

dent à plus du double de la valeur de la production. On peut s'étonner qu'une situation de déficit ait pu se perpétuer aussi longtemps, puisque durant cette période les mines de Mailhac, Sainte-Valière et Bize ont perdu environ un million de francs de l'époque.

La production charbonnière audoise va disparaître sans jamais avoir atteint un niveau de productivité et de rentabilité durablement acceptable. Et pourtant, deux siècles durant, s'étaient penchées sur son berceau les meilleures fées porteuses des plus beaux présages de prospérité.

Annexe

Séries statistiques se rapportant à l'exploitation des combustibles minéraux
dans l'Aude (d'après la Statistique de l'industrie minérale)

I - Résultats

Année	Poids	Valeur	Ouvriers	Journées	Salaires	Poids-C	Valeur-C	Prix
1814	74	1 000				86	1 167	13,55
1815	570	7 985				666	9 318	14,00
1816	712	9 750				831	11 378	13,69
1817	720	9 900				840	11 553	13,75
1818	852	13 713				994	16 003	16,10
1819	1 176	18 488				1 373	21 575	15,72
1820	1 472	24 656				1 718	28 774	16,75
1821	1 327	22 297				1 548	26 021	16,80
1822	845	13 823				986	16 131	16,37
1823	199	2 642				233	3 083	13,25
1824	169	2 265				197	2 643	13,44
1825	308	5 394				359	6 295	17,52
1826	114	1 674				133	1 954	14,72
1827	428	7 053				499	8 231	16,49
1828	183	3 102				214	3 620	16,92
1829	659	14 587				768	17 023	22,15
1830	153	2 250				179	2 626	14,71
1831	396	5 664				462	6 610	14,30
1832	234	3 060				273	3 571	13,08
1833	145	1 706				169	1 991	11,77
1834	125	1 878	4			146	2 192	15,00
1835	246	2 896	32			287	3 380	11,77
1836	1 011	14 147	42			1 112	15 562	14,00
1837	614	8 049	28			629	8 250	13,11
1838	1 386	22 559	65			1 386	22 559	16,28
1839	1 922	24 805	131			1 922	24 805	12,91
1840	4 523	57 747	92			4 523	57 747	12,77
1841	3 259	43 596	119			3 259	43 596	13,38
1842	3 469	42 105	84			3 469	42 105	12,14
1843	1 995	25 515	81	15 282	26 851	1 995	25 515	12,79
1844	2 550	31 784	80	10 573	22 187	2 550	31 784	12,46
1845	2 407	30 347	47			2 407	30 347	12,61
1846	951	12 448	19			951	12 448	13,08
1847	2 333	27 616	29			2 333	27 616	11,84
1848	2 015	29 381	52			2 015	29 381	14,58
1849	2 975	42 400	67			2 975	42 400	14,25
1850	1 907	25 905	58			1 907	25 905	13,58
1851	1 543	21 377	39		9 375	1 543	21 377	13,85
1852	2 020	27 948	39		19 449	2 020	27 948	13,83
1853	2 190	30 522	43		18 385	2 190	30 522	13,94
1854	2 591	35 550	67		36 182	2 591	35 550	13,72
1855	2 513	32 260	86		49 175	2 513	32 260	12,84
1856	3 139	39 656	78		18 233	3 139	39 656	12,63
1857	3 356	45 651	100		30 835	3 356	45 651	13,60
1858	2 071	26 116	62		20 410	2 071	26 116	12,61
1859	1 980	24 552				1 980	24 552	12,40
1860	1 140	14 778	36	7 420	14 465	1 140	14 778	12,96
1861	109	1 220	7	495	1 057	109	1 220	11,23
1862	1 000	11 000	26	4 850	7 000	1 000	11 000	11,00

Année	Poids	Valeur	Ouvriers	Journées	Salaires	Poids-C	Valeur-C	Prix
1863	1 070	17 423	24	5 550	8 111	1 070	17 423	16,29
1864	753	11 755	22	3 505	8 545	753	11 755	15,62
1865	831	10 719	11	4 320	6 892	831	10 719	12,91
1866	1 183	16 033	20	5 040	8 282	1 183	16 033	13,55
1867	1 072	17 270	26	6 110	10 055	1 072	17 270	16,11
1868	896	13 598	20	4 160	7 261	896	13 598	15,18
1869	974	14 271	20	3 220	8 055	974	14 271	14,65
1870	716	11 193	16	2 450	6 104	716	11 193	15,63
1871	845	15 103	17	3 080	7 679	845	15 103	17,88
1872	423	7 133	15	2 200	6 257	423	7 133	16,87
1873	700	12 750	18	3 050	7 250	700	12 750	18,21
1874	408	7 885	12	1 450	3 950	408	7 885	19,33
1875	388	10 017	6	1 200	3 882	388	10 017	25,82
1876	475	11 295	8		4 754	475	11 295	23,78
1877	437	8 295	6		5 185	437	8 295	18,98
1878	355	7 523	8		4 879	355	7 523	21,19
1879	218	4 616	6		3 825	218	4 616	21,17
1880	132	2 904	5		3 425	132	2 904	22,00
1881	196	4 588	6		3 825	196	4 588	23,41
1882	306	6 955	6	1 800	4 050	306	6 955	22,73
1883	321	6 773	8	1 150	3 450	321	6 773	21,10
1884	236	5 294	7	1 165	3 470	236	5 294	22,43
1885	210	4 350	8	1 200	3 600	210	4 350	20,71
1886	271	4 705	9	1 860	3 701	271	4 705	17,36
1887	282	4 992	9	2 700	6 120	282	4 992	17,70
1888	149	2 225	7	2 100	4 725	149	2 225	14,93
1905	1 500	18 000	40	14 400	41 400	1 500	18 000	12,00
1906	1 395	16 740	82	11 400	52 628	1 395	16 740	12,00
1907	5 143	76 062	63	13 200	52 000	5 143	76 062	14,79
1908	592	6 496	54	11 340	44 925	592	6 496	10,97
1909	150	3 050	20	890	3 500	150	3 050	20,33
1910	2 081	31 215	89	12 431	53 389	2 081	31 215	15,00
1912	960	19 200	16	1 130	4 300	960	19 200	20,00
1913	88	1 408	5	950	3 900	88	1 408	16,00
1914	50		18			50		
1917	296		27			296		
1918	1 331		28			1 331		
1919	3 271	220 865	47	9 640	137 740	3 271	220 865	67,52
1920	7 241	550 159	65	19 200	383 328	7 241	550 159	75,98
1921	2 998	187 192	50	8 005	160 048	2 998	187 192	62,44
1922	200	13 000	31	3 443	58 913	200	13 000	65,00
1923	40	2 400	57	14 608	293 053	40	2 400	60,00
1924	172	10 588	30	7 301	159 532	172	10 588	61,56
1925	39	2 118	9	2 300	64 672	39	2 118	54,31
1926	124	6 000	15	2 488	42 751	124	6 000	48,39
1927	1 269	140 588	23	5 600	141 336	1 269	140 588	110,79
1928	1 927	173 430	22	4 976	164 486	1 927	173 430	90,00
1929	2 090	205 000	27	7 225	220 000	2 090	205 000	98,09
1930	1 260	126 000	26	7 040	224 000	1 260	126 000	100,00
1931	180	18 000	4	1 190	34 000	180	18 000	100,00
1932	120	12 000	4	1 200	33 000	120	12 000	100,00
1933	100	9 700		1 180	27 000	100	9 700	97,00
1934	0	0	2	520	16 000	0	0	
1935	600	60 000	14	2 520	68 000	600	60 000	100,00
1936	1 500	90 000	18	2 620	72 000	1 500	90 000	60,00
1937	1 360	136 000	17	3 990	127 000	1 360	136 000	100,00
1938	600	51 000	22	3 275	13 000	600	51 000	85,00
1939	570	57 000	8	1 280	51 000	570	57 000	100,00

Année	Poids	Valeur	Ouvriers	Journées	Salaires	Poids-C	Valeur-C	Prix
1940	1 900	475 000	19	4 275	246 000	1 900	475 000	250,00
1941	5 080	1 550 000	40	12 105	868 000	5 080	1 550 000	305,12
1942	13 050	7 013 000	101	29 265	2 552 000	13 050	7 013 000	537,39
1943	13 280	5 136 000	137	34 592	3 089 000	13 280	5 136 000	386,75
1944	14 345	5 257 000	244	50 955	5 358 000	14 345	5 257 000	366,47
1945	32 455	16 227 000	283			32 455	16 227 000	499,98
1946	36 670	23 860 000	242			36 670	23 860 000	650,67
1947	30 523	39 099 000	250			30 523	39 099 000	1 280,97
1948	9 823	21 610 600	82			9 823	21 610 600	2 200,00
1949	8 643	19 956 687	43			8 643	19 956 687	2 309,00
1950	6 681		30			6 681		
1951	5 027		30			5 027		
1952	3 319		35			3 319		

II - Descriptif des variables

La variable « Poids » correspond à la production exprimée en tonnes de l'ensemble des exploitations du département ou du bassin. Cette production comprend donc le charbon destiné à la vente, le charbon distribué aux ouvriers et le charbon auto-consommé par la mine. Dans les tableaux originaux de la Statistique de l'industrie minière, la production est exprimée en quintaux métriques jusqu'en 1872, en tonnes à partir de 1873.

La variable « Valeur » correspond à la valeur de la production exprimée en francs courants.

La variable « Ouvriers » comprend le personnel ouvrier du fond et du jour. A partir de 1948, il est précisé qu'il s'agit de l'effectif moyen inscrit sauf pour les mines non nationalisées pour lesquelles il s'agit de l'effectif inscrit en fin d'année.

La variable « Salaires » correspond à la masse salariale versée aux ouvriers exprimée en francs courants. Les tableaux originaux sont exprimés en francs jusqu'en 1944, en milliers de francs de 1950 à 1952.

La variable « Journées » correspond au nombre de journées de travail effectuées par les ouvriers du fond et du jour. A partir de 1950, il est précisé : « journées de travail effectif ».

La variable « Prix » correspond au prix de vente du charbon sur le carreau de la mine, y compris le charbon auto-consommé par la mine et le charbon distribué aux ouvriers. A partir de 1950, deux prix, un prix à la tonne nette et un prix à la tonne marchande sont donnés. Nous avons alors pris en considération le prix à la tonne nette qui se rapproche davantage des données antérieures puisqu'il intègre le charbon non commercialisé et distribué aux ouvriers.

Les variables « poids corrigé » (Poids-C) et « valeur corrigée » (Valeur-C) ont été créées pour permettre de tenir compte des correctifs proposés par les rédacteurs de la Statistique de l'industrie minière. Les corrections por

tent sur les années 1814 à 1837 et concernent une sous-évaluation de la quantité de combustibles extraits. La première mention de cette sous-évaluation et d'un coefficient correcteur se trouve dans le « compte rendu des travaux des ingénieurs des mines pendant l'année 1834 » publié en avril 1835 en commentaire du tableau qui présente les résultats par département pour l'année 1832. A la page (40) de ce document, on peut lire : « On sait que ce total — de la production — est trop faible, d'abord parce qu'il n'a pas compris la houille consommée sur les lieux par les machines à vapeur, ni celle qui est distribuée aux ouvriers, l'une et l'autre étant affranchies de la redevance, qui ne porte que sur la quantité livrée en dehors de l'exploitation, et en second lieu parce qu'on accorde toujours une certaine tolérance pour la déclaration et l'évaluation du produit soumis à l'impôt. » Les rédacteurs de la Statistique de l'industrie minérale ajoutent : « On a plusieurs raisons de croire que l'on approcherait beaucoup du véritable chiffre de la production en ajoutant 1/6 au nombre donné ci-dessus. » Les comptes rendus fournissant les résultats des années 1834 et 1835 formulent la même remarque et proposent le même coefficient correcteur. Le compte rendu présentant les résultats de l'année 1836 mentionne, page 93, que « l'on est parvenu, par des informations plus précises, à faire disparaître la première cause d'erreur — le combustible distribué aux ouvriers ou consommé sur place par les machines à vapeur —, et on s'est assuré que pour tenir compte de la seconde — la tolérance dans l'évaluation des produits soumis à l'impôt — et approcher du véritable chiffre de la production, il fallait augmenter au moins d'un dixième les nombres fournis par les états officiels ». Pour les mêmes motifs, mais compte tenu « des rectifications introduites dans les relevés eux-mêmes », le compte rendu présentant les résultats de 1837 indique que la correction « paraît devoir être seulement de 1/40 ». Il s'agira là de la dernière correction de ce type puisque le compte rendu présentant les résultats de 1838 mentionne : « Le total de la production avait dû être augmenté chaque année au moyen de coefficient approximatif que le progrès des moyens d'information a permis de réduire successivement chaque année de 1/6 à 1/10 et 1/40. Cette année, l'administration étant arrivée à une évaluation aussi exacte que possible de la production réelle, a pu se dispenser d'introduire cette correction dans ses relevés officiels. » Lorsque la rétrospective 1814-1835 est publiée dans le « compte rendu des travaux des ingénieurs des mines pendant l'année 1836 », le rédacteur précise : « Des observations faites avec soin sur diverses mines ont prouvé que même avec cette augmentation d'un sixième on était encore plutôt au-dessous qu'au-dessus de la production réelle (p. 47). » Bien que les corrections proposées par les rédacteurs de la Statistique de l'industrie minérale ne fassent explicitement référence qu'aux totaux nationaux, dans le cadre d'un traitement « départementalisé » de l'information de la Statistique de l'industrie minérale, rien n'interdit d'appliquer les coefficients correcteurs à chacun des départements. Comme nous ne disposons rien évidemment d'aucun moyen pour nuancer ces coefficients correcteurs selon les départements, nous avons établi la série « poids corrigé » (Poids- Σ) en multipliant les données de production et de valeur par 1,167 pour les années 1814 à 1835, par 1,1 pour l'année 1836 et par 1,025 pour l'année 1837.